

INFORMATION RELATIVE A L'ACCUEIL COMMUNAL DES ENFANTS DES PERSONNELS INDISPENSABLES A LA GESTION DE LA CRISE DU COVID 19.

En raison de la fermeture du groupe scolaire LES MARINIERS,

Un service de garde sera assuré par le personnel communal dans le cadre des dispositions précisées par le président de la République et le Préfet de l'Isère.

Les professionnels concernés sont :

Tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé

Tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et handicapées : maison de retraite, EHPAD , USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD...

Les professionnels de santé et médico-sociaux : médecins, infirmières, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...

Cet accueil s'organisera dès lundi 16 mars matin aux horaires suivants :

7h20 à 8h20

11h30 à 13h30

16h30 à 17h30.

Dans la limite de 10 enfants comme le prévoient les mesures nationales.

Cet accueil restera indépendant de l'accueil par le personnel enseignant régi par les services de l'Inspection Académique.

Isabelle DUGUA



Maire